

*PLAN VAGUE DE
CHALEUR ET PICS
D'OZONE*

Table des matières

1. Quelques définitions

- 1.1. Vague de chaleur
- 1.2. Canicule
- 1.3. Pic d'ozone
- 1.4. Définition d'une vague de chaleur dans d'autres pays

2. Les principaux troubles

- 2.1. Troubles dus à la chaleur
- 2.2. Troubles dus à un pic d'ozone

3. Principaux groupes à risque

- 3.1. Enfants en bas âge
- 3.2. Personnes âgées
- 3.3. Personnes isolées socialement
- 3.4. Personnes qui accomplissent des efforts intenses

4. Facteurs aggravants

- 4.1. Facteurs médicaux aggravants
- 4.2. Facteurs environnementaux
- 4.3. Facteurs locaux et culturels

5. Les troubles et leur prise en charge

- 5.1. Comment **prévenir** les troubles dus à la chaleur ? Principes de base
- 5.2. Comment **prévenir** les troubles dus à la chaleur chez les enfants ?
- 5.3. Comment **prévenir** les troubles dus à la chaleur chez des voisins ou des connaissances, et plus particulièrement chez des personnes malades ou âgées et seules ?
- 5.4. Comment **prévenir** les troubles dus à la chaleur chez les personnes âgées ?
- 5.5. Comment **traiter** les troubles dus à une vague de chaleur ?
- 5.6. Comment **traiter** les troubles dus à un pic d'ozone ?

6. Phases du plan « vague de chaleur et pics d'ozone »

- 6.1. La phase de vigilance
- 6.2. La phase d'avertissement
- 6.3. La phase d'alerte

7. Actions selon les différentes phases du plan « vague de chaleur et pics d'ozone »

- 7.1. La phase de vigilance
- 7.2. La phase d'avertissement
- 7.3. La phase d'alerte

1. Quelques définitions

1.1. Vague de chaleur

Une vague de chaleur est un réchauffement important de l'air ou la diffusion d'une couche d'air chaud sur une région donnée, pendant quelques jours ou quelques semaines. La définition varie d'un pays à l'autre. En Belgique, une vague de chaleur est définie comme suit :

une période d'au moins trois jours consécutifs avec une température moyenne *minimale* (moyenne sur les trois jours et non par jour) de plus de 18,2 °C et une température moyenne *maximale* supérieure à 29,6 °C, valeurs relevées à Uccle¹.

En août 2003, une vague de chaleur sans précédent s'est abattue sur tout le continent européen. Elle a également touché la Belgique où elle a débuté le 31 juillet ou le 1 août, selon la région, pour prendre fin le 13 août. Des températures maximales dépassant 37 °C ont alors été enregistrées pendant plusieurs jours dans diverses stations météorologiques. Parallèlement à ce phénomène, la pollution de l'air par l'ozone a également atteint des valeurs très élevées. En raison du réchauffement de la terre, les météorologues s'attendent à une augmentation du nombre de vagues de chaleur au 21^e siècle. Une saison estivale semblable à celle de 2003 pourrait revenir en moyenne tous les trois à cinq ans. Des phénomènes comparables à ceux de l'été 2003 pourraient se reproduire donc régulièrement... **l'été 2006 l'a bien prouvé** ! Dès lors, il est plus que nécessaire de disposer d'un plan « vague de chaleur et ozone » permettant de réagir immédiatement lorsqu'une telle situation se présente.

1.2. Canicule

Il s'agit des jours situés entre le 20 juillet et le 20 août environ. Au cours de cette période, l'étoile brillante Sirius de la constellation du Grand Chien se lève en même temps que le soleil. La constellation est facile à reconnaître à cette époque de l'année grâce à Sirius, l'étoile la plus brillante de la constellation, appelée « canicula » en latin, c'est-à-dire « petite chienne » (d'où l'origine du mot français « canicule », utilisé pour parler d'une vague de chaleur). Pour les Grecs et les Romains anciens, ces « jours du chien » étaient les plus chauds de l'année; pour les Égyptiens, les plus humides. En Belgique, les deux définitions sont valables : un type de temps chaud, humide et orageux avec de fortes averses intermittentes est caractéristique de cette époque de l'année. Une succession de journées caniculaires correspond donc à une vague de chaleur. Signalons également que dans diverses cultures anciennes, la disparition de Sirius du firmament s'accompagnait de grandes fêtes car elle correspondait la plupart du temps à la fin de la période la plus chaude de l'année.

3.3. Pic d'ozone

L'ozone présent dans l'air ambiant est un gaz polluant très dangereux pour la santé. Les personnes souffrant de problèmes respiratoires, les personnes âgées et les jeunes enfants, en particulier, sont les plus atteints par les fortes concentrations d'ozone. Toutefois, les adultes en bonne santé peuvent également être incommodés, surtout s'ils pratiquent des efforts intenses au grand air. Un pic d'ozone se produit lorsque la concentration d'ozone dépasse une certaine valeur. L'Union européenne a édicté des directives qui définissent des valeurs cibles pour la protection de la population. La valeur seuil européenne pour l'information de la population a été fixée à une concentration horaire moyenne de 180 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air. Le seuil d'alerte est dépassé à partir d'une concentration horaire moyenne de 240 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air.

1 Pour des raisons pratiques, ce sont les valeurs arrondies de 18°C et 30°C qui sont utilisées.

1.4. Définition d'une vague de chaleur dans quelques autres pays

Il est assez logique que la définition d'une vague de chaleur varie d'un pays à l'autre.

- **L'Institut Royal Météorologique des Pays-Bas** définit une vague de chaleur comme suit : une température maximale quotidienne de 25 °C ou plus pendant cinq jours (jours estivaux) et atteignant en outre au moins 30 °C pendant trois jours (jours tropicaux) au cours de cette période. Une vague de chaleur est donc une série de cinq jours estivaux dont au moins trois sont des jours tropicaux.
- **Les météorologues français** définissent la vague de chaleur comme une période au cours de laquelle la température maximale dépasse 30 °C.
- **Pour les Américains**, il s'agit d'une période au cours de laquelle la température maximale dépasse 32,2 °C pendant trois jours consécutifs. Le National Service of Meteorology américain propose toutefois une autre définition, basée sur un indice de chaleur (qui tient non seulement compte de la température mais aussi de l'humidité atmosphérique, par exemple).

2. Les principaux troubles

2.1. Troubles dus à la chaleur

- **insolation** : elle est due à l'impact direct du soleil sur la tête et survient surtout chez les enfants qui ont été exposés en plein soleil lors d'une forte chaleur. Elle se caractérise principalement par des maux de tête violents, un état de somnolence avec perte éventuelle de conscience, une fièvre élevée et, parfois, des brûlures cutanées superficielles.
- **crampes de chaleur** : ce sont des crampes musculaires qui surviennent principalement au niveau de l'abdomen et des membres et qui se manifestent surtout en cas de transpiration excessive lors d'efforts physiques intenses.
- **épuisement dû à la chaleur** : survient après plusieurs journées très chaudes ; la transpiration abondante réduit la quantité d'électrolytes et de sels dans l'organisme. L'épuisement dû à la chaleur se caractérise par des vertiges, des évanouissements, de la fatigue, de l'insomnie ou une agitation nocturne inhabituelle
- **coup de chaleur** : l'exposition d'une personne à une température élevée pendant une période prolongée est susceptible d'entraîner des complications par manque de régulation thermique du corps humain : température corporelle élevée, augmentation du rythme cardiaque, agitation inhabituelle, peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées et vomissements, convulsions, perte de conscience pouvant aller jusqu'au coma.

Il s'agit d'une urgence médicale qui, si elle n'est pas traitée, peut entraîner la mort en peu de temps.

2.2. Troubles dus à un pic d'ozone

- essoufflement ou respiration anormale
- irritation oculaire
- irritation de la gorge
- maux de tête

Ces troubles peuvent se manifester tant chez des personnes en bonne santé que chez des malades chroniques.

Il est important de savoir que tous ces troubles peuvent parfaitement être évités !!!

ET... MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR (POUR VOTRE PORTE-MONNAIE AUSSI)

3. Les principaux groupes à risque

Les troubles dus à la chaleur et aux pics d'ozone ne surviennent pas qu'au sein des groupes à risque : les personnes en bonne santé peuvent elles aussi en être victimes dans certaines circonstances. Toutefois, les risques sont plus élevés parmi certains groupes de la population qui méritent dès lors une attention particulière lors de telles périodes de chaleur.

Il est important de savoir qu'il s'agit non seulement d'un problème médical mais aussi et peut-être surtout d'un problème social.

3.1. Enfants en bas âge

Ils courent un risque très important, parce que leurs réserves de liquide sont insuffisantes. L'exposition au soleil ou le séjour (même bref) dans un espace confiné et trop chaud (voiture, chambre sans aération...) peuvent aboutir rapidement à une déshydratation et à un coup de chaleur. Les enfants souffrant de troubles tels que de la diarrhée (qui peut à elle seule provoquer rapidement une déshydratation) ou de la fièvre courent le plus grand risque. Les bébés et les enfants en bas âge, tout comme les jeunes qui fournissent des efforts, doivent donc, en plus de leur alimentation habituelle, être hydratés en suffisance durant ces périodes.

3.2. Personnes âgées

Elles courent également un risque accru. Un processus de vieillissement **normal** s'accompagne en effet de toute une série de changements progressifs parmi lesquels une réaction moins rapide du corps en cas de chaleur :

- D'une part, les personnes âgées ressentent beaucoup moins la chaleur environnante en raison d'un affaiblissement du traitement central de l'information par le cerveau ;
- D'autre part, le phénomène d'évaporation de la sueur et de refroidissement du corps est moins efficace car les glandes sudoripares fonctionnent moins bien.

Ajoutons à cela que

- * les personnes âgées souffrent souvent de maladies chroniques qui les rendent plus sensibles aux grandes variations de température,
- * elles prennent de ce fait plus de médicaments, dont certains ont un impact négatif sur le processus de refroidissement,
- * elles connaissent davantage de troubles de la déglutition qui compliquent l'ingestion d'aliments et de boissons,
- * elles sont confrontées à une diminution progressive de leur autonomie, ce qui les rend plus dépendantes des autres en cas de besoin,
- * elles sont souvent isolées socialement et donc, en cas de nécessité, reçoivent les secours **trop tard, voire pas du tout**,
- * elles appartiennent souvent à une classe financièrement moins avantagée et n'ont dès lors pas la possibilité de rafraîchir correctement leur habitation en cas de chaleur (logement mal isolé, impossibilité de rafraîchir le logement correctement ou de se rendre dans des endroits climatisés).

... Nous disposons ainsi de tous les éléments qui, conjugués, font tout particulièrement des personnes âgées les principales victimes des vagues de chaleur : 3 jours de canicule et 2 nuits chaudes suffisent à augmenter leur risque de décès, surtout si elles souffrent en plus de maladies chroniques.

3.3. Personnes isolées socialement

Elles forment aussi un groupe à risque, parce que le nombre **très réduit (voire nul)** de visites qu'elles reçoivent diminue les chances de réagir à temps en cas de problème, lequel est par ailleurs souvent décelé (trop) tard. En outre, les périodes de chaleur surviennent la plupart du temps pendant les vacances d'été, et de ce fait, les personnes qui, en temps normal, ont peu de visites, risquent d'être encore plus isolées à cette époque de l'année.

3.4. Personnes qui accomplissent des efforts intenses dans le cadre de leur travail ou d'une activité sportive

Consultez à titre d'information le dépliant intitulé :

«Hittegolf en ozonpieken : aanbevelingen voor sportclubs en voor sportieve en culturele evenementen»
édité par la Communauté Flamande (<http://www.vlaanderen.be/nl/publicaties/detail/hittegolf-en-ozonpieken>).

4. Facteurs aggravants

4.1. Facteurs médicaux aggravants :

- Dépendance à l'alcool et syndrome d'abstinence
- Affections cardiaques et pulmonaires
- Atteintes du système nerveux central (maladie de Parkinson, démence, maladie d'Alzheimer)
- Déshydratation aiguë de quelque origine que ce soit (gastro-entérite, par exemple)
- Médicaments pouvant aggraver les troubles dus à la chaleur (liste non exhaustive) :
 - a. médicaments provoquant une déshydratation et des troubles électrolytiques : diurétiques, par exemple
 - b. médicaments altérant la fonction rénale : anti-inflammatoires, par exemple
 - c. médicaments dont l'action est influencée par la déshydratation
 - d. médicaments empêchant la perte de chaleur (et donc le rafraîchissement du corps) :
 - au niveau du système nerveux central
 - au niveau périphérique
 - e. médicaments pouvant provoquer une hyperthermie (augmentation de la température)
 - f. médicaments faisant baisser la tension

En cas de doute, il est souhaitable de demander conseil au médecin traitant, de préférence **AVANT** une vague de chaleur. Vous saurez ainsi si vous prenez effectivement des médicaments pouvant avoir un impact négatif sur votre température corporelle. Dans un tel cas, il peut être nécessaire d'adapter leur dose aux circonstances.

4.2. Influence de l'environnement

- L'hygrométrie : le taux d'humidité relative, le régime des vents et la qualité de l'air (ozone, anhydride sulfureux, particules flottantes, plomb, oxydes d'azote, etc.) jouent un rôle important, bien que difficilement quantifiable.
- L'architecture : les derniers étages non isolés d'immeubles comportent le plus de risques, tout comme l'exposition du bâtiment au sud ainsi que la structure et les matériaux de construction (épaisseur des murs, double vitrage, isolation, etc.).
- Facteurs environnementaux p.e. :
 - zones de trafic intense
 - la proximité de zones d'incinération industrielle

4.3. Facteurs locaux et culturels

Des facteurs locaux et culturels interviennent également : il va de soi que la perception et la sensibilité aux écarts de température dépendent des températures moyennes auxquelles la population locale est habituée dans une région donnée.

5. Les troubles et leur prise en charge

On ne répète jamais assez que

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

N'ATTENDEZ DONC PAS LA PROCHAINE VAGUE DE CHALEUR

POUR PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES

OU VOUS INTÉRESSER PLUS AUX GROUPES À RISQUE...

CAR À CE MOMENT-LÀ, IL SERA PEUT ÊTRE DÉJÀ TROP TARD

5.1. Comment prévenir les troubles dus à la chaleur ? Principes de base

- buvez plus que de coutume (eau minérale, jus de fruit, tisanes...)
- mais évitez les boissons alcoolisées, le café, les boissons sucrées...
- n'attendez pas d'avoir soif (si, pour des raisons médicales, vous limitez habituellement la quantité de liquide que vous absorbez, demandez avant tout l'avis de votre médecin traitant à l'annonce d'une vague de chaleur)
- restez le plus possible à l'intérieur aux moments les plus chauds de la journée
- et ce, de préférence dans un endroit rafraîchi, chez vous ou dans un lieu public
- fermez les fenêtres et les rideaux des façades exposées au soleil tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et ne les ouvrez que lorsque la plus grosse chaleur est passée, c'est-à-dire en soirée et pendant la nuit
- si vous devez quand même sortir ou aller travailler, essayez d'éviter autant que possible les périodes les plus chaudes, commencez à travailler plus tôt, faites une pause à midi et recommencez en fin d'après-midi
- limitez autant que possible les efforts physiques (les activités sportives, par exemple) et si cela n'est pas possible, faites régulièrement une pause et buvez suffisamment
- habillez-vous en conséquence : portez des vêtements légers (en coton), de couleur claire. Un chapeau peut être utile si vous devez sortir.
- et essayez de rafraîchir régulièrement votre corps (douche, bain, piscine...)
- protégez votre peau de l'insolation : pour ce faire, utilisez une crème solaire à indice de protection élevé. Demandez éventuellement conseil à votre pharmacien ou à votre médecin traitant !
- si vous prenez des médicaments, renseignez-vous auprès de votre médecin traitant ou de votre pharmacien.
 - afin de savoir s'ils peuvent avoir un impact négatif sur votre santé lors d'une période de forte chaleur
 - et si leur dose ne doit pas être adaptée
- informez aussi d'autres personnes des médicaments que vous prenez éventuellement... pour éviter les surprises

5.2. Comment prévenir les troubles dus à la chaleur chez les enfants ?

- ne laissez jamais un enfant seul dans une voiture en stationnement ou dans un endroit chaud
- donnez régulièrement et abondamment à boire aux enfants (le moins de limonades sucrées possible)
- habillez-les légèrement (un chapeau peut être très utile !)
- et interdisez-leur de jouer trop longtemps au soleil (évitiez le soleil de midi et du début d'après-midi : risque de brûlure de la peau)
- appliquez-leur TOUJOURS une crème solaire haute protection lorsqu'ils vont au soleil

5.3. Comment *prévenir* les troubles dus à la chaleur chez des voisins ou des connaissances, et plus particulièrement chez des personnes malades ou âgées et seules ?

Si vous veillez sur certaines personnes mais que vous vous absentez quelque temps (ce qui peut arriver plus fréquemment pendant les vacances !), prenez les précautions nécessaires :

- informez-en d'autres personnes (voisins, parents, médecin ou infirmière à domicile) et essayez de trouver quelques personnes de votre entourage disposées à prendre temporairement le relais ;
- si la personne prend des médicaments, assurez-vous qu'elle dispose d'une quantité suffisante et facilement accessible ;
- notez toutes les informations importantes concernant la personne (au cas où celle-ci devrait malgré tout être hospitalisée d'urgence) et placez cette note à un endroit visible (ou remettez-la à une personne disponible) ;
- dressez une liste des numéros de téléphone importants et installez un téléphone à proximité ;
- donnez un double des clés à une personne de confiance : de cette façon, quelqu'un pourra entrer en cas d'urgence ;
- appelez régulièrement à un moment convenu : cela rassurera la personne dont vous vous occupez

5.4. Comment prévenir les troubles dus à la chaleur chez les personnes âgées ?

- en les protégeant contre la chaleur au cours des heures les plus chaudes de la journée (cf. principes de base);
- en veillant attentivement à ce qu'elles
 - boivent régulièrement : il est nécessaire de boire au moins 1,5 litre par jour entre les repas
 - mangent régulièrement : prévoyez des fruits et des légumes de saison et faites en sorte qu'ils soient ***toujours accessibles***
- si les personnes âgées dépendent d'autres personnes pour leurs soins (parents ou personnel soignant), il est encore plus important de veiller à ce qu'elles boivent suffisamment et mangent régulièrement.

On oublie trop souvent ***qu'un peu de chaleur humaine*** (qui n'influence en rien la température ambiante) aide les personnes âgées à accepter plus facilement de boire et de manger régulièrement !

5.5. Comment traiter les troubles dus à une vague de chaleur ?

CRAMPES DE CHALEUR	ÉPUISEMENT DÙ À LA CHALEUR	COUP DE CHALEUR
SYMPTÔMES		
- État mental : normal ; - Température corporelle : 37-39 °C ; - Transpiration pendant l'effort (perte de sel) ; - Crampes musculaires de courte durée pendant le sport et le travail physique.	- État mental : normal ; - Température corporelle : < 40 °C ; - Transpiration et tachycardie ou palpitations (perte de sel et de liquide) ; - Faiblesse, fatigue, vertiges, maux de tête, nausées et vomissements, syncope.	- État mental : confusion pouvant aller jusqu'au délire et au coma ; - Température corporelle : > 41 °C +/- ; - Transpiration généralement absente ; - Insuffisance rénale oligurique aiguë (dégradation musculaire) ; - Jaunisse après 24h ; - Coagulopathie intravasculaire disséminée (CID).
GRAVITÉ		
+	++	+++
• Eau et sels de réhydratation orale (SRO) ; • Repos, cesser tout effort.	• Repos en position couchée ; • Déshabiller et rafraîchir, eau et sels de réhydratation ; • Solution physiologique en IV à 0,9 % ou 0,45 % avec 5 % de dextrose (éviter un débit de perfusion trop rapide). Les signaux d'alerte d'un épuisement dû à la chaleur évoluant vers un coup de chaleur sont les suivants : peau chaude et rouge, absence de transpiration, fièvre élevée, confusion et perte de conscience.	• Un traitement urgent est vital ; • Déshabiller et rafraîchir ; • 50 ml 50 % dextrose en IV si glyc. < 3 mmol/l ; • Solution physiologique en IV (0,9 %) pendant quelques heures ; • Sonde urinaire ; • Dégagement des voies respiratoires et oxygénothérapie ; • Techniques de refroidissement (le refroidissement par évaporation est le plus efficace).

5.6. Comment traiter les troubles dus à un pic d'ozone ?

Il n'existe pas de traitement spécifique des troubles dus aux pics d'ozone. Le seul bon conseil à donner est le suivant :

**ARRÊTEZ tout effort et restez à l'intérieur
(la concentration en ozone est jusqu'à 50 % inférieure à l'intérieur).**

Par conséquent, il est important d'identifier au plus tôt les signaux d'alerte

- essoufflement ou respiration anormale,
- irritation oculaire,
- maux de tête,
- maux de gorge

afin de diminuer l'exposition.

6. Les différentes phases du plan « vague de chaleur et pics d'ozone »

Le plan « vague de chaleur et pics d'ozone » se compose de 3 phases dont **la deuxième, la phase d'avertissement, est subdivisée en 2 niveaux :**

Une phase de vigilance

**Une phase d'avertissement, subdivisée en un
niveau 1**

niveau 2

Une phase d'alerte

6.1. La phase de vigilance

La phase de vigilance débute le 15 mai et se termine le 30 septembre. À partir du 15 mai, les actions se déclenchent systématiquement. Il ne s'agit pas ici d'un seuil mais d'une période.

6.2. La phase d'avertissement

Les phases d'avertissement et d'alerte s'enclenchent lorsqu'un certain nombre de critères sont atteints. Ces critères sont basés sur les résultats

- des **prévisions météorologiques** à 5 jours ;
- des **mesures d'ozone** journalières
- des **prévisions d'ozone** à 2 jours.

Deux niveaux sont prévus dans la phase d'avertissement :

niveau 1 :

Ce niveau est exclusivement basé sur des critères météorologiques. Il est atteint lorsque, sur la base de prévisions météorologiques, les critères suivants sont remplis pendant une période de deux jours :

- température minimale moyenne (pendant la période considérée) supérieure à un seuil qui correspond au 95^e percentile mesuré en été (juin-août, période 1970-2004 à Uccle) : 18°C à Uccle
- ET**
- température maximale moyenne (pendant la période considérée) supérieure à un seuil qui correspond au 95^e percentile mesuré en été (juin-août, période 1970-2004 à Uccle) : 30°C à Uccle

niveau 2 :

Ce niveau est atteint dès que les conditions météorologiques **ET/OU** les critères relatifs à l'ozone sont satisfaits (il n'est donc pas nécessaire que ces deux types de critères soient satisfaits simultanément). Il est atteint lorsque, sur la base des prévisions météorologiques, les critères suivants sont remplis pendant une période de trois jours consécutifs :

- la température minimale moyenne (sur les 3 jours considérés) est supérieure à un seuil qui correspond au 95^e percentile mesuré en été (juin-août, période 1970-2004 à Uccle) : 18°C à Uccle
- ET**
- la température maximale moyenne (sur les 3 jours considérés) est supérieure à un seuil qui correspond au 95^e percentile mesuré en été (juin-août, période 1970-2004 à Uccle) : 30°C à Uccle

OU/ET

Valeurs relatives à l'ozone

- Une concentration horaire moyenne d'ozone supérieure à **240** µg/m³ (seuil d'alerte fixé par l'UE) a été mesurée la veille à au moins un point de mesure de l'ozone
- ET**
- Une concentration horaire moyenne d'ozone supérieure à **180** µg/m³ (seuil d'information fixé par l'UE) est prévue le jour même à au moins un point de mesure de l'ozone.

6.3. La phase d'alerte

- Les mêmes critères météorologiques que ceux de l'alerte de niveau 2 sont remplis **ET**
 - Une concentration horaire moyenne d'ozone supérieure à **240** µg/m³ (seuil d'alerte fixé par l'UE) a été mesurée la veille à au moins un point de mesure de l'ozone
- ET**
- Une concentration horaire moyenne d'ozone supérieure à **240** µg/m³ (seuil d'alerte fixé par l'UE) est prévue le jour même à au moins un point de mesure de l'ozone.

7. Actions selon les différentes phases du plan « vague de chaleur et pics d'ozone »

7.1. Phase de vigilance

- Sensibilisation du grand public aux risques liés à la chaleur et aux pics d'ozone, encouragement à une meilleure solidarité envers la famille, les voisins et les connaissances, et tout particulièrement envers les personnes appartenant à un groupe à risque.
- Information générale de tous les professionnels de la santé, des partenaires sociaux, des organisations sociales et des mutualités par le biais des canaux de compétences de nos institutions.
- Bulletin journalier de l'IRM (T °C) et de CELINE (ozone) vers le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement et le groupe de travail'
- Large diffusion du dépliant « *Vague de chaleur et pic d'ozone* » à toutes les institutions de sensibilisation par le SPF Santé publique et les entités fédérées par courrier, par mail et via les sites respectifs
- Mise à jour du site Internet du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.

7.2. Phase d'avertissement

Sur la base d'une prévision d'un avertissement de niveau 1

- Lorsqu'au cours de la *phase de vigilance*, une vague de chaleur de deux jours est prévue, le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement et le cabinet du Ministre de la Santé publique passent à la *phase d'avertissement de niveau 1* et prennent les mesures de vigilance suivantes : rédaction de communiqués d'avertissement et éventuellement d'alerte, renforcement de la vigilance et de la capacité du centre d'appels du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.
- Lorsqu'au cours de la *phase de vigilance*, une vague de chaleur de trois jours ou plus est annoncée, la *phase d'avertissement de niveau 2* est déclenchée dès le premier jour.
- Le deuxième jour de la *phase d'avertissement de niveau 1*, la *phase d'avertissement de niveau 2* est déclenchée si une vague de chaleur de plus de trois jours est prévue. Les bulletins météorologiques et les informations relatives aux concentrations d'ozone devront être communiqués deux fois par jour au SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.
- Si la température se normalise après le deuxième jour (et si la concentration d'ozone redevient normale), le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement et le cabinet n'annoncent pas la phase d'alerte et la *phase de vigilance* (accrue) est réactivée.

Sur la base d'une prévision d'un avertissement de niveau 2 :

- Communication immédiate au Ministre de la Santé publique du déclenchement de cette phase,
- Avertissement immédiat des fonctionnaires compétents (inspecteurs d'hygiène du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, entre autres), des professionnels de la santé, c.-à-d. les cercles de médecins généralistes agréés,
- Avertissement immédiat des services d'urgence, des services gériatriques et psychiatriques des hôpitaux (compétence fédérale), des maisons de repos, des services de soins à domicile et, le cas échéant, des services de secours et des grandes organisations humanitaires,
- Lancement d'une campagne médiatique assortie de messages préventifs et curatifs à l'attention des soignants et des assistants sociaux auprès des personnes à risque,

- Si nécessaire, nouvelle mise à jour du site Internet du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement,
- Activation du centre d'appels du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.

7.3. Phase d'alerte (phase d'action décidée par les autorités)

Les actions nécessaires pour ce niveau sont mises en œuvre lorsque le seuil est atteint et qu'il s'avère que les mesures déjà prises doivent être intensifiées. La phase d'alerte ne sera pas déclenchée automatiquement au moment où les seuils définis pour la phase d'alerte seront atteints. Une cellule d'analyse de risque composée de représentants

- de l'IRM
- d'IRCELINE
- du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
- des entités fédérées

se réunira (ou se contactera) d'urgence et

1/ décidera (par consensus) si des mesures d'informations complémentaires sont nécessaires,

2/ évaluera s'il est nécessaire de déclencher la phase d'alerte

3/ et proposera éventuellement à ce moment aux autorités compétentes de mettre en place une cellule de gestion de risque qui prendra des mesures concrètes comme par exemple annuler ou postposer des manifestations de masse (sportives, culturelles ou autres) pour limiter les effets néfastes de la vague de chaleur.

8. Contacts utiles

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec :

- le Contact center du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement : 02/524.97.97 (entre 8 h et 17 h)
- **Pour les professionnels de la santé** : la cellule de vigilance sanitaire
tél. : + 0476 /605 605
e-mail : vigilance.sanitaire@sante.belgique.be

Vous pouvez y signaler les cas médicaux inhabituels en terme de gravité ou de fréquence et liés à la vague de chaleur.

- le site Internet : www.sante.belgique.be
- Cellule interrégionale de l'Environnement : www.irceline.be (concentrations d'ozone)
- Institut Royal Météorologique : www.meteo.be (bulletins météorologiques)
- <http://airquality.issep.be>



service public fédéral

**SANTÉ PUBLIQUE,
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**

Place Victor Horta 40 bte 10 • 1060 Bruxelles
t +32 (0)2 524 97 97 • f +32 (0)2 524 97 98
e info@sante.belgique.be • w www.sante.belgique.be